

Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

<https://www.ziglobitha.org>



Indexation internationale



Ziglôbitha, revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations

N°10
Volume I
Juin 2024

Ziglôbitha

Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations

ISSN-L 2708-390X

E-ISSN 2709-2836

CC BY 4.0



LIGNE ÉDITORIALE



Ziglôbitha symbolise la quête de la perfection. Le mot, d'origine bété (langue kru de Côte d'Ivoire) est composé de trois (3) monèmes "zi" (grand, meilleur, perfection...), "glô" (village) et "bitha" (relation qui lie des personnes et détermine les rapports qu'elles entretiennent, amitié, camaraderie, solidarité). Ziglôbitha est la déclaration d'un mieux-être et du partage. Dans le cadre scientifique, ziglôbitha est un état d'esprit, un objectif à atteindre : lier des amitiés, s'ouvrir au monde, procurer de meilleures conditions de travail.

Ziglôbitha, revue interdisciplinaire des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations publie des articles inédits, à caractère scientifique. Ils auront été évalués en double aveugle par des membres du comité scientifique. Les langues de publication sont le français et l'anglais. Ziglôbitha est une revue des Lettres - Sciences humaines et s'adresse aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants.

M. GBAKRE Andoh Jean-Jacques

Maître de Conférences
Directeur de publication
Revue Ziglôbitha

COMITÉ
DE RÉDACTION



Directeur de Publication

Dr GBAKRE Andoh Jean-Jacques, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Rédacteur en Chef

Dr TAPE Jean Martial, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Secrétaires Éditoriaux

Dr (M. C.) TAKORE -KOUAME Aya Augustine, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Dr KOUASSI N'Dri Maurice, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr KOFFI Niangoran Germain, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr AMOA EVRARD, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne, Chargée de recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr KONATE Yaya, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr EHIRE Laurent, Maître-Assistant, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Secrétaires de Rédaction

Dr (M. C.) SIB Sié Justin, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr (M. C.) ADOU KOUADIO Antoine, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr DIAWARA Ibrahim, Maître-Assistant, École Normale Supérieure (ENSUP), Mali

Dr N'GUESSAN Apkan Désiré, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr VAHOU Marcel, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr GOZE Thomas, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Secrétaires

Dr YAO JACKIN Simplicie, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr KOFFI HAMANYS BROUX De Ismael, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr AKREGBOU Boua Paulin Sylvain, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr GONDO Bleu Gildas, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr DODO Jean-Claude, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Comité scientifique & de Lecture



National

- Pr ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr BOHUI Djédjé Hilaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr DAHIGO Guézé Habraham Aimé, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire
Pr KOUAME Koia Jean-Martial, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr KRA Kouakou Appoh Enoc, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr ALLABA Djama Ignace, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr KONATE MAHAMOUD, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) ADEPKATE Alain, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) GNIZAKO Symphorien Téléphore, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) HOUMEGA Munseu Alida, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) KOUADIO Pierre Adou Kouakou, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M.C.) KOUASSI Konan Stanislas, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) YEO Kanabein Oumar, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C.) SEA Souhan Monhuet Yves, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

International

- Pr BENGHABRIT Mohammed Tewfik, Université de Tlemcen, Algérie
Pr BOUBACAR Camara, Université Gaston Berger, Sénégal
Pr BOUBA Kidakou Antoine, Université de Maroua, Cameroun
Pr KIYINDOU Alain, Université Bordeaux Montaigne, France
Pr LOUM Daouda, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Pr MOSE Chimoun, Université Gaston Berger, Sénégal
Pr TCHAA Pali, Université de Kara, Togo
Pr ADJERAN Moupoutaou, Université Abomey Calavi, Bénin
Dr (M. C.) BENMAHAMMED Fayçal, Université Blida 2 Lounici Ali, Algérie
Dr (M. C) CHAOUI Boudghene-Benchouk Nadjet, Université de Tlemcen, Algérie
Dr (M. C.) SENOUCI BEREKSI Zeyneb, Université de Tlemcen, Algérie
Dr (M. C) SOUMANNA Kindo Aissata, Université Abdou Moumouni, Niger
Dr (M. C) WALLA Pameessou, Université de Lomé, Togo

Politique Éditoriale

Ziglôbitha publie des contributions originales (en français et en anglais) dans tous les domaines des Sciences du Langage, des Lettres, des Langues et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son contributeur

Recommandation aux auteurs

- Le nombre de pages minimum : 10 pages, maximum : 18 pages,
- Interligne : 1,05.
- Numérotation numérique en chiffres arabes, en bas et à droite de la page concernée.
- Polices : Book Antiqua.
- Taille 12. Orientation :
- Portrait. Marge : Haut et Bas : 2,5cm, Droite et Gauche : 2,5cm.

Comment soumissionner ?

Tout manuscrit envoyé à la revue **Ziglôbitha** doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous :

- **Titre** : La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et NOMS des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.
- **Résumé** ne doit pas dépasser 500 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Abstract** ne doit pas dépasser 500 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Mots-clés** ne doivent pas dépasser cinq mots.
- **Key words** ne doivent pas dépasser cinq mots.
- **Introduction** doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- **Corps du sujet** : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- **Notes de bas de page** ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.

- **Citation** : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p.223), est : « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), »

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères.

Diakité (1985, p.105)

- **Conclusion** ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.
- **Références bibliographiques** : Les auteurs effectivement convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses. Les références doivent être listées par ordre alphabétique, à la fin du manuscrit de la façon suivante :
 - **Journal** : Noms et prénoms de tous les auteurs, année de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de première et dernière page.
 - **Livres** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet du livre, éditeur, maison et lieu de publication.
 - **Proceedings** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

Politique d'évaluation

Les articles sont soumis à une double expertise à l'aveugle aux membres du comité scientifique spécialiste de domaine parmi ceux que couvre la revue. Ils renseignent chacun une fiche d'expertise détaillée avec, en conclusion, un avis sur la publication : soit « publication autorisée » (A), soit « publication acceptée

sous réserve que les corrections requises soient effectuées » (B), soit enfin « publication non recommandée » (C).

- Si les deux avis sont favorables à la publication (A), le rédacteur en chef en fait une synthèse qu'il envoie à l'auteur.
- Si les deux avis émettent des réserves (B), les fiches, anonymées, sont envoyées à l'auteur par la même voie. Après correction, l'article est de nouveau soumis aux mêmes experts (dans la mesure du possible).
- Si les deux avis sont défavorables (C), les fiches, anonymées, sont envoyées à l'auteur par la même voie.
- Si les deux avis sont contradictoires, un troisième avis est requis auprès d'un des membres du comité scientifique et de lecture ; l'avis majoritaire déterminant la procédure de communication des résultats à l'auteur.

Déontologie

- L'auteur doit réserver l'exclusive de son article à la revue jusqu'à réception des résultats de l'expertise. Dans le cas où celle-ci est défavorable, l'auteur est libéré de tout contrat avec la revue sauf s'il décide d'améliorer son article et de le lui soumettre à nouveau en vue d'une éventuelle publication. Il ne peut plus disposer librement de son article, si celui-ci a été analysé et corrigé par les experts qui ont formulé, dans le détail, les recommandations en vue de son amélioration (cas de figure B).
- L'auteur ne peut plus disposer librement de son article si celui-ci, retenu pour publication, a bénéficié de l'intervention du comité d'édition pour sa mise en forme et en conformité. Il ne peut proposer un article qui a déjà été publié, sauf sous sa forme remaniée. Il est tenu, dans ce cas, de préciser par une note en bas de la première page, les références de la publication antérieure et les motivations de la nouvelle version. L'auteur plagiaire à hauteur d'environ 20% et plus du contenu de son article se verra notifié les sources plagiées et interdit de publication sur avis motivé.
- À moins de 20%, la reformulation des passages ciblés est une condition sine qua non pour une nouvelle expertise de son article. Le plagiat dont il est question ici n'implique pas les citations entre guillemets qui sont nécessairement référencées. L'auteur reste le seul responsable du contenu de son article même après sa publication dans la revue. Il doit valider, en dernière instance, la version de l'article à publier. L'auteur doit également, avant publication, signer une déclaration d'originalité et cession des droits de reproduction.

Éditeur, **Ziglôbitha**, Université Péléforo Gon Coulibaly



Ziglôbitha, Revue des Arts,
Linguistique, Littérature &
Civilisations

SOMMAIRE

Éditorial

01	Gabriel ALONGE ONOLOKE	05-28
	Utilisation des technologies numériques dans les programmes d'enseignement supérieur en République Démocratique Du Congo. Enjeux et perspectives sur l'enseignement à distance dans le système LMD	
02	Kelvin FAKA NZAMAKWEN	29-38
	Les adolescents Kinois face à la pornographie	
03	Hocine LARGUET	39-52
	Democratic Transition in Tunisia between Gains and Challenges of Achievement	
04	Paul BAWENO NSIMBA	53-62
	Importance de l'impôt dans le développement de la République Démocratique du Congo	
05	N'guessan Bernard KOUAMÉ	63-76
	Impact social et spirituel de l'église Déhima dans l'espace nord du Baoulé (1940-2004)	
06	Koffi Augustin MESSOU	77-88
	Les stylèmes phrastiques, figurés et énonciatifs dans « la poésie du signifié » de Bottey Zadi Zaourou	
07	Jeff MPUTU LUKUSA	89-100
	Impact de la structure financière sur la performance : tests empiriques sur les données de panel des petites et moyennes entreprises congolaises	
08	KATANGA KALONJI Michel	101-118
	De l'oralité à la scribalité des proverbes luba-kasai de la R. D. CONGO	
09	Bienvenu KANDALA FANDIDI NGIANG & Kelvin FAKA NZAMAKWEN	119-130
	Perception du secteur informel de quelques fonctionnaires de l'État de la République Démocratique du Congo	
10	Tahar SAFI & Imene AMEUR	131-144
	Human Identity In The Shadaw of Biotechnological Excesses	
11	Abdou BADJI	145-158
	L'État et le système religieux au Sénégal : la contribution des religieux à la stabilité politique et sociale	
12	Richard Baffour Okyere, Francis Douglas Appiah, Tahiru Djato & Magdalene Mensah	159-176
	L'aménagement de l'espace dans une classe de FLE et sa contribution à l'apprentissage du français au niveau tertiaire : Le cas d'University of Energy and Natural Resources (UENR), Sunyani., Ghana	

13	Paul BAWENO NSIMBA	177-200
	La capacité commerciale de la femme mariée en droit OHADA	
14	ABID Sihem & GOUASMIA Lotfi	201-212
	Intégration des TICE dans l'apprentissage de l'écrit : compte-rendu d'une expérience	
15	Nassima BELAZREG & Zineb Moustiri	213-232
	La transition de l'Algérie vers une économie de la connaissance : Pour la mise en place d'une politique éducative performante	
16	REGGAD Hanane, BELABES Taqiyeddine & BOUGUERRA Radouane	233-242
	Artificial Intelligence and Ethical Values in Media: Balancing Innovation and Integrity	
17	Moubarek Chouder & Tahar Toumi	243-258
	A study in the political conditions of Algeria at the end of the Ottoman era.	
18	Djillali Bentayeb & Benaichouche Omar	259-276
	The Role of Active Bodies and Institutions in the Field of Preservation and Protection of Cultural Heritage	
19	RAMDANE Elkhamssa, MIHOUBI Rachida & YOUSFI Dalal	277-290
	Algerian Influencers And Phenomena Of Cyberbullying. An Analytical Study Of Two Youtube Vlogs	
20	SEGHIRI Miloud	291-304
	Digital Empowerment of Information Resources Through Digital Entities in Academic Settings	
21	Khansa MESSOUS & Abdelkader KASSOUL	305-316
	L'École désenchantée dans le roman, <i>Une paix à vivre</i> , de Rachid Mimouni	
22	Louakhch ataallah, Legoui walid, Bachir Housseem & BRAHIMI Aissa	317-332
	The Use of Mental Imagery to Improve Handball Players' skills	
23	Nadira BOUGUEBS & Antar BOULAHID	333-350
	Addressing the Social Challenges of Solid Informal Settlements and their Impacts on Residents' Behavior: A Case Study of Constantine	
24	BOURAHLI Wafa, GHEZAL Abderrazek & GARTI Ahmed	351-360
	Navigating the Digital Landscape: The Influence of Recommendation Systems on User Engagement in Social Networks	
25	Hubert Mwembie Bangata-Mbata & Gilbert Ipala Tekoyindula	361-378
	Essai d'analyse des Annales Africaines de Médecine	



Ziglobitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations

Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Perception du secteur informel de quelques fonctionnaires de l'État de la République Démocratique du Congo

Bienvenu KANDALA FANDIDI NGIANG

Université de Kinshasa /FPSE

bienvenu.kandala@unikin.ac.cd

&

Kelvin FAKA NZAMAKWEN

Université de Kinshasa/FPSE

kelvinfaka1@gmail.com

Résumé : Le secteur informel, phénomène très répandu et persistant dans le monde, attire plus de la moitié de la population mondiale active à cause des avantages qu'il procure. La crise économique et financière mondiale n'a pas épargné les fonctionnaires de l'Etat congolais auprès de qui nous avons voulu connaître la perception et leurs effets sur leur survie et celle de la population. Les données de cette recherche ont été collectées auprès d'un échantillon de convenance de 131 Fonctionnaires (dont 78 hommes et 53 femmes) de cinq Ministères : les Affaires Etrangères et Intégration Régionale, la Fonction Publique, le Travail, Emploi et Prévoyance Sociale, les Affaires Sociales et les Petites et Moyennes Entreprises. L'analyse de contenu ainsi que l'analyse différentielle des données ont permis d'atteindre les objectifs visés. Les résultats indiquent que les fonctionnaires interrogés ont une perception favorable du secteur informel et ont confirmé leur attachement, à cause de ses avantages, au regard de la conjoncture socio-économique (chômage, pas de création d'emplois). Le secteur informel, indépendant, génère des gains quotidiens, mais n'assure pas la sécurité de la vie. Les Fonctionnaires préfèrent travailler dans le secteur formel qui a la suprématie, sécurisé et garanti, tout en préconisant la combinaison des deux secteurs d'activités afin de nouer les deux bouts du mois.

Mots-clés : Secteur formel - secteur informel – survie – Fonctionnaire – Perception

Perception of the informal sector by some State officials of the Democratic Republic of Congo

Abstract: The informal sector, a widespread and persistent phenomenon in the world, attracts more than half of the world's working population because of the advantages it provides. The global economic and financial crisis has not spared Congolese civil servants from whom we want to know their perception of this, as well as its effects on their survival and that of the general population. The data for this research were collected from a convenience sample of 131 civil servants (78 men and 53 women) from five ministries: Foreign Affairs and Regional Integration; the Civil Service; Labour, Employment and Social Welfare; Social Affairs, and Small and Medium Enterprises. The content analysis as well as the differential analysis of the data allowed us to achieve the objectives of this paper. The results indicate that the civil servants have a favorable perception of the informal sector and have confirmed

their attachment, specifying that it provides more advantages, with regard to the socio-economic situation they are going through (unemployment, no job creation). Admittedly, the informal sector is independent and generates daily earnings, but it does not provide security as it is unstable and prone to bankruptcy. However, civil servants prefer to work in the formal sector because of the security and guarantee of life. They recognize the supremacy of the formal sector, while advocating the combination of the two sectors of activity in order to make ends meet.

Keywords: Formal sector - informal sector - survival - Civil servant - Perception

Introduction

La problématique du secteur informel de travail est un phénomène très répandu et persistant dont l'ampleur et l'intérêt sont reconnus, lequel touche tous les pays du monde (Charmes, 1988). Maintes études effectuées par l'ONU, les organisations internationales comme l'OIT, le BIT, la BM, le PNUD, l'OCDE, l'UNESCO, le FMI, etc. et par des chercheurs universitaires sont des preuves éloquents (BIT, 2013 ; FMI, 2021 ; Ouedraogo, 2014 ; Roubaud, 2009 ; Yéo, 2019). Il est en passe de devenir la clé de voûte de l'économie de par l'importance de la population active mobilisée, des revenus générés et de nombreux emplois créés (Kobiane, 1996 ; Roubaud, 2009 ; Ouedraogo, 2014 ; Yéo, 2019). Les statistiques récentes (FMI, 2021) indiquent que plus de 60% de la population active mondiale opère dans ce secteur. Sa répartition géographique se présente comme suit : 19-25% dans les pays de l'OCDE, 21-26% en Asie de l'Est, 22-27% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 28-35% en Asie du sud, 33-41% en Amérique Latine et aux Caraïbes et 34-42% en Afrique Subsaharienne. Le phénomène est plus répandu en Afrique Subsaharienne (54,7% de part dans le PIB) ou dans les pays en développement. Ici, l'emploi informel correspond à plus de la moitié des emplois non agricoles. Les travailleurs s'y tournent par nécessité et sont beaucoup plus des femmes (74%) et des jeunes peu qualifiés (ONU, 2016).

Parmi les facteurs explicatifs de son émergence, notons les institutions publiques inefficaces, mal avisées ou mal mises en œuvre, les cadres macroéconomiques inappropriés ou des incitations accrues à se maintenir dans l'économie informelle, l'urbanisation, la migration rurale-urbaine, la croissance démographique, les conditions sociales, les systèmes fiscaux mal élaborés, etc. bref, la mauvaise gouvernance (BIT, 2014 ; Choi et Thum, 2005 ; FMI, 2021, Ouedraogo, 2014 ; Shu yu et Dana Vorisek, 2021 ; Yéo, 2019). A contrario, l'omniprésence (contribue à 1/3 du PIB et plus de 70% de l'emploi total), le niveau élevé d'informalité (productivité de travail estimée à 1/4 en moyenne : rémunération des travailleurs inférieure de 19% en moyenne à celle de salariés du secteur formel), les multiples difficultés de développement (plus grande pauvreté, conditions de travail précaires et dangereuses, longues heures de

travail, faible sécurité de l'emploi, exercice difficile des droits fondamentaux, couverture de sécurité sociale inappropriée, manque de représentation de travail), plus fort lorsque les capacités de l'État sont faibles (niveau de recettes et des dépenses moins élevés) et la non existence de simple solution en sont les écueils majeurs (FMI, 2021 ; Ouedraogo, 2014 ; Shu tu et Dana varisek, 2021; Yéo, 2019).

L'ampleur du phénomène dépend d'un pays à un autre, d'une région à une autre, d'une ville à une autre, etc. Elle a été accentuée par la crise financière et économique mondiale suscitant ainsi des difficultés supplémentaires pour réduire le déficit de travail décent. Le continent Africain a été ainsi mis sous l'administration du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale. Au lendemain des indépendances africaines, une croissance démographique devenue de plus en plus rapide que la croissance économique a été observée. En conséquence, le secteur informel a pris de l'ampleur au point de concurrencer, à son avantage, le secteur formel. La distinction entre les deux se justifie alors de moins en moins puisque les salariés du formel ne peuvent maintenir leurs niveaux de vie qu'en entreprenant des activités dans l'informel (Charmes, 1988). Pour Mingat (2009), dans les sociétés des pays à faible développement (en particulier celles des pays de l'Afrique subsaharienne), le marché du travail est caractérisé par un degré plus grand de rigidité entre un secteur de l'emploi formel dans lequel le nombre d'emplois offerts est limité, et un secteur de l'emploi informel où la productivité du travail a tendance à être faible mais qui, in fine accueille à la fois ceux qui souhaitent y travailler et, par défaut, ceux qui ne réussissent pas à trouver un emploi dans le secteur de l'emploi formel. Maldonado et al.(1999) affirment que les exigences d'adaptation à la vie moderne contraignent actuellement les hommes à rechercher des sources de revenus dans le cadre du travail informel devant l'incapacité plus grande du secteur formel de fournir du travail à la majorité des africains en quête d'emploi. Pour l'OIT, les pays dont le marché de l'emploi est vulnérable sont ceux qui ont des difficultés à faire face à la détérioration des conditions économiques. Or, le fait d'encourager l'activité des travailleurs et des entreprises dans le secteur formel aidera aussi les pays à accroître les recettes fiscales tout en leur donnant les moyens de stabiliser leurs économies et de diminuer les effets négatifs des chocs extérieurs.

Le secteur informel caractérise l'ensemble d'activités économiques qui échappent à toute législation en vigueur. Il regroupe les petites et moyennes entreprises rémunératrices se caractérisant par la désobéissance au cadre fiscal et juridique étatique (Lautier, 1994). Si le secteur procure des gains un peu plus faciles, l'ampleur de ses conséquences est importante sur la société : l'évasion fiscale et le travail au noir pour ne citer que celles-ci. Les travailleurs au noir ne

bénéficient d'aucune protection sociale et les consommateurs d'aucune garantie. La crise financière et économique qui secoue jusqu'à ce jour l'Afrique en général et la République Démocratique du Congo (RDC) en particulier, a permis un accroissement intense des activités informelles constituant ainsi la condition sine qua non de survie ou un mode de vie d'une grande portion de la population. La dégradation de l'économie congolaise s'est plus accentuée dans la décennie nonante, avec les deux pillages systématiques de 1991 et de 1993, et avec les guerres dites de libération et d'agression entraînant la spoliation et la méchante destruction de plusieurs entreprises. D'où l'accroissement du secteur dit informel. A partir de ce moment-là, du politicien à l'homme de la rue, de l'intellectuel à l'analphabète, du citadin au paysan, tout le monde est devenu soit opérateur, soit bénéficiaire des biens et services fournis par ce secteur.

Plusieurs chercheurs s'y sont penchés et ont mené des études pour mieux comprendre le phénomène. A titre illustratif, De herdt et Marysse (1996) ont analysé l'évolution de l'économie informelle en RDC sur environ quatre décennies et rapportent que la grande majorité de congolais a toujours œuvré dans le secteur informel. En 1955 par exemple, 61% de la population active urbaine (la population âgée de 15 à 39 ans) se trouvait déjà dans le secteur informel. En 1961, ce taux est passé à 70.9% pour atteindre 95% dans les années 90. En 2008, lors du tout premier forum sur l'emploi (Forum National sur l'Emploi) organisé en RDC, on a estimé à environ 91 % de la population active se trouvant dans le secteur informel. Selon Tshibambe Ngoie (2007), c'est la persistance de la crise économique de la période postcoloniale qui a engendré la multiplication du comportement de « débrouillardise », dénommée « Article 15»¹. Comme si cela ne suffisait pas, la modicité du pouvoir d'achat des salariés exerçant dans le secteur formel, en particulier les fonctionnaires de l'Etat, a incité de nombreux ménages à rechercher des revenus complémentaires dans le secteur informel pour nouer les deux bouts du mois. Kibalonza Kabwende (2005) le confirme en montrant que le secteur informel permet de desserrer la contrainte financière des ménages des fonctionnaires en jouant le rôle d'équilibre économique et en satisfaisant aux besoins de leurs ménages. Ce secteur est donc un phénomène dont l'ampleur et l'intérêt sont désormais reconnus, impliquant la recherche des solutions aux problèmes qu'impose la situation du marché de l'emploi (la montée inexorable du chômage et la perte du pouvoir d'achat). Au regard des considérations précédentes, nous nous sommes posé la question principale suivante : comment les fonctionnaires de l'Etat congolais perçoivent-

1. Article 15 désigne le comportement de débrouillardise que pratiquent les congolais pour trouver de quoi se nourrir en exerçant les activités dans divers domaines.

ils le travail du secteur informel ? De cette préoccupation principale ont découlé les questions secondaires suivantes : les fonctionnaires de l'Etat soutiennent-ils le travail du secteur informel ? Quels sont les effets de ce secteur sur la survie de la population Congolaise ? Nous nous sommes attelé à vérifier notre hypothèse principale stipulant une perception favorable du travail du secteur informel. De plus, cette perception favorable du secteur informel aurait un impact sur la survie des fonctionnaires de l'État et celle de la population.

1. Méthodologie

Notre population d'étude est constituée de tous les Fonctionnaires de l'Etat de la RDC exerçant leurs fonctions au cours des années civiles 2018 et 2019 dans cinq Ministères de l'administration Publique : le Ministère des Affaires Etrangères et Intégration Régionale, le Ministère de la Fonction Publique, le Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale, le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises. Sur le terrain, les participants ont été informés des objectifs de l'étude, des résultats attendus et du caractère anonyme et confidentiel des réponses. Tous ont accepté et donné leur consentement. Une attention particulière a été accordée pendant le recrutement afin non seulement de respecter le caractère confidentiel des réponses des participants mais aussi de ne pas mettre de pression induite. Ainsi, par manque des statistiques fiables d'agents au sein de ces Ministères et du fait de leurs irrégularités aux postes de travail, nous avons recouru à un échantillon non probabiliste de type accidentel, de 131 sujets, qui se sont montrés disponibles de participer à notre enquête, échantillon présenté dans le tableau ci-dessous suivant les variables sociodémographiques retenues.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par variable sociodémographique

Variable	Ministère					Sexe		Etat civil		Niveau d'études			Ancienneté			
	FP	AE IR	TE PS	AS	P M E	M	F	C	Ma	D6	G3	L2	1	1-5	6-10	10
Effectif	28	29	27	25	22	78	53	33	98	15	43	73	10	11	38	72
Total	131					131		131		131			131			
%	21.	22.	20.	19.	16.	59.	40.	25.	74.	11.	32.	55.	7.6	8.4	29	55

	4	1	6	1	8	5	5	2	8	5	8	7				
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

Légende :

- FP = Fonction Publique
- AEIR = Affaires Etrangères et Intégration Régionale
- TEPS = Travail, Emploi et Prévoyance Sociale
- AS = Affaires Sociales
- ME = Petites et Moyennes Entreprises
- M = Masculin F = Féminin
- C = Célibataire Ma = Marié
- D6 = Diplômé d'État G3 = Gradué L2 = Licencié
- < = Inférieur à ; > = Supérieur à

A la lecture du tableau 1 ci-dessus, il apparaît que nos sujets enquêtés ont été beaucoup plus du Ministère des Affaires Étrangères et Intégration Régionale (soit 22.1%) suivi du Ministère de la Fonction Publique (21.4%), du Ministère du Travail, Emploi et Prévoyance Sociale (20.6%), du Ministère des Affaires Sociales (19.1%) et du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (16.8%). Cinquante-neuf virgule cinq pourcent ont été des hommes et 40.5% des femmes. Pour l'état civil, 74.8% sont des mariés contre 25.2% des célibataires. Cinquante-cinq virgule huit pourcent d'enquêtés ont le niveau d'études de Licence, 32.8% de graduat et 11.5% de diplôme d'Etat. Nous avons interrogé 55% des sujets ayant plus de 11 ans d'expérience, 29% ayant 6 à 10 ans, 8.4% ayant 1 à 5 ans et 7.6% ayant moins d'un an d'expérience.

Les données nécessaires à la réalisation de ce travail ont été récoltées en recourant au questionnaire. Les questions ont été regroupées en cinq sous-thèmes et administrées, après pré-test, durant la période allant du 04 février au 29 mars 2019. Les données ont été analysées au moyen du logiciel statistique SPSS et nous ont permis d'obtenir les statistiques descriptives et inférentielles nécessaires pour vérifier nos hypothèses et ce, au moyen de trois tests statistiques : le test de chi-carré (pour vérifier s'il existe de différence significative entre l'exercice d'une activité informelle et la perception du secteur informel), le coefficient phi et le V de Cramer (pour apprécier l'intensité de la relation testée par le chi-carré).

2. Résultats

Les résultats obtenus au terme de cette recherche sont présentés dans les lignes qui suivent en fonction de chacun des cinq thèmes ou catégories de regroupement, et ce, sous forme des tableaux reprenant les grandes tendances observées dans les opinions des enquêtés.

Tableau n°2 : Considérations générales

Opinions	f	%
Le secteur informel est celui qui ne remplit pas les règles préétablies par l'État	48	36.6
Le revenu du secteur informel est plus élevé	78	59.5
Le secteur formel présente plus d'avantages	90	68.6

Les considérations générales sur le secteur informel reprises dans le tableau n°2, ont montré que :

- 48 sujets soit 36.6% définissent le secteur informel comme étant un secteur qui ne remplit pas les règles préétablies par l'Etat
- 78 sujets soit 59.5% pensent que le revenu du secteur informel est plus élevé
- 90 sujets soit 68.6% ont estimé que le secteur formel est celui qui présente plus d'avantages.

Tableau n°3 : Effets du secteur informel sur la survie de la population congolaise

Opinions	f	%
Le secteur informel a réellement des effets sur la survie des Congolais	126	96.2
La prolifération des activités informelles est favorisée par la mauvaise rémunération du secteur formel	55	42

Traitant des effets du Secteur Informel sur la survie de la population congolaise repris dans le tableau n°3, il est apparu que :

- 55 sujets soit 42% pensent que c'est la mauvaise rémunération du secteur formel qui favorise la prolifération des activités informelles.

- 126 sujets soit 96.2% soutiennent que le secteur informel a réellement des effets positifs sur la survie des congolais : le nouage de deux bouts du mois, la résolution des problèmes réguliers dont le pain quotidien, la scolarité des enfants, divers problèmes sociaux, etc. L'analyse statistique n'a indiqué aucune influence significative entre les variables sociodémographiques ($\chi^2 = 50.052$; $df = 23$; $\alpha = .05$; Asymp. sig = .251). Ainsi, notre hypothèse selon laquelle tous les sujets seraient d'accord que le secteur informel a des effets positifs sur la survie de la population congolaise a été confirmée.

Tableau n°4 : Attachement des Fonctionnaires au secteur informel

Opinions	f	%
Le secteur informel permet de nouer les deux bouts du mois	72	54.9
Le secteur informel facilite la survie aux familles	74	56.4
L'inconsistance du salaire du secteur formel incite les Fonctionnaires de l'État à l'exercice des activités informelles	66	50.4
La préférence aux emplois formels	109	83.2
Les activités du secteur informel ne doivent pas être supprimées	103	78.6
Le secteur formel ne satisfait pas	93	71

Analysant l'attachement des Fonctionnaires au Secteur Informel, tel que présenté dans le tableau n°4, il apparaît que :

- 66 sujets soit 50.4% ont des activités informelles en dehors de leur travail de la Fonction Publique à cause de l'inconsistance du salaire du secteur formel ;
- 72 sujets soit 54.9% perçoivent favorablement le secteur informel pour le nouage de deux bouts du mois ;
- 74 sujets soit 56.4% soutiennent le travail du secteur informel pour sa facilité de survie aux familles ;
- 93 sujets soit 71% estiment ne pas être satisfaits dans leur travail du secteur formel ;
- 103 sujets soit 78.6% pensent que les activités du secteur informel ne doivent pas être supprimées parce qu'il y a persistance du chômage ;
- 109 sujets soit 83.2% préfèrent travailler dans le secteur formel plutôt que dans l'informel, pour sa sécurité et sa garantie de la vie.

L'analyse statistique différentielle a indiqué que les réactions des sujets en rapport avec l'attachement des Fonctionnaires au Secteur Informel ne sont pas influencées les variables sociodémographiques ($\chi^2=54.272$; $df=34$; $\alpha=.05$; $Asymp.sig=.251$) confirmant ainsi notre hypothèse.

Tableau n°5 : Apport de l'État au secteur informel

Opinions	f	%
L'Etat doit organiser les activités informelles et les protéger par des textes	65	49.6
L'Etat congolais n'a pas la maîtrise et le contrôle du secteur informel	126	96.2
L'Etat doit encourager les activités informelles	70	53.5
L'Etat doit identifier tous les opérateurs des activités informelles pour recouvrer ses droits	82	62.6

Abordant l'apport de l'Etat au secteur informel repris dans le tableau n°5, nous avons constaté que :

- 65 sujets soit 49.6% pensent que l'Etat doit organiser les activités et les protéger par les textes réglementaires en la matière ;
- 70 sujets soit 53.5% pensent que l'Etat congolais doit encourager les activités informelles parce que le secteur formel seul ne suffit pas pour nouer les deux bouts du mois ;
- 82 sujets soit 62.6% affirment que l'Etat doit identifier toutes les activités informelles pour en fin recouvrer ses droits ;
- 126 sujets soit 96.2% pensent que l'Etat congolais n'a pas la maîtrise et le contrôle du secteur.

Soumettant ces données à l'analyse différentielle, il s'est avéré qu'aucune influence n'a été significative entre les variables sociodémographiques considérées ($\chi^2 = 31.845$; $df=20$; $\alpha = .05$; Asymp. Sig = .118).

Tableau n°6 : Solutions à envisager

Opinions	f	%
La population doit faire pression sur l'État afin de créer les emplois	69	52.7
L'enregistrement et conformité aux règles fiscales des opérateurs des activités informelles	60	45.8

Quant aux solutions à envisager présentées dans le tableau n°6, nous avons noté que :

- 60 sujets soit 45.8% suggèrent aux opérateurs des activités informelles de se faire enregistrer et de se conformer aux règles fiscales ;
- 69 sujets soit 52.7% disent que la population doit faire pression sur l'Etat afin de créer les emplois.

L'analyse statistique a révélé l'existence d'un lien statistiquement très significatif entre l'exercice d'une activité informelle et la perception du secteur informel ($\chi^2_{(1)} = 32.475$; $\alpha = .05$; $p = .001$). L'intensité de cette relation ou de cette association est de l'ordre de .513. Les coefficients phi et V de Cramer montrent ainsi que 26.32% des variations d'une variable expliquent les variations de l'autre. Un lien réel quoique moyen ou modérée entre les deux éléments sous examen existe effectivement chez les fonctionnaires de l'Etat.

3. Discussions des résultats

Afin de confronter nos résultats à nos hypothèses de recherche et de les mettre en relation avec la théorie et les résultats antérieurs de moult chercheurs, nous apportons les clarifications suivantes :

S'agissant de la perception du secteur informel, 68.6% des sujets interrogés ont estimé que le secteur informel présente plus d'avantages et offre un revenu plus élevé, montrant ainsi qu'il a des effets positifs sur la vie (96.2%). Ce qui indique clairement qu'ils ont une perception favorable. Toutefois, celle-ci s'est révélée beaucoup plus chez les femmes que chez les hommes ($\chi^2 = 5.541$; $df=3$; $\alpha=.05$; Asymp. sig=.136). Ces résultats montrent que les activités informelles, en Afrique Subsaharienne, sont effectivement réalisées par une population jeune, féminine, suivant leur profil et les politiques monétaires et financières de leur pays comme l'ont souligné Kendel Lamia (2013), FMI (2021) et Yéo (2019). Bien que 83.2% d'enquêtés préfèrent travailler dans le secteur formel à cause de la sécurité et de la garantie de vie, ils demeurent attachés au secteur informel suite à la conjoncture socio-économique traversée (chômage, pas de création d'emplois) (ONU, 2016; Cogneau et *al.*, 1999). Il a aussi été curieux de constater que 76% d'entre eux ne sont pas pour la suppression des activités informelles, hormis ceux des Ministères du Travail, Emploi et Prévoyance sociale et de la Fonction publique parce que s'occupant respectivement du travail et des travailleurs, et de la gestion administrative et financière des Fonctionnaires de l'Etat. Ces résultats confirment notre hypothèse principale.

En ce qui concerne les effets du secteur informel sur la survie des fonctionnaires et de la population, 96.2% des sujets interrogés reconnaissent que n'eût été ce secteur, ils ne seraient pas à mesure de nouer les deux bouts de mois, étant donné la modicité et la constance du salaire payé par le secteur formel. Le test de chi-carré n'a révélé aucune différence significative ($\chi^2 = 50.052$; $df=23$; $\alpha=.05$; Asymp. sig=.251). Kibalonza Kabwende (2005) le soutient en montrant que les activités informelles permettent desserrer la contrainte financière des ménages et de jouer le rôle d'équilibre économique pour la satisfaction de leurs besoins. Notre hypothèse secondaire se trouve aussi confirmée. Relevons que les 96.2% des sujets ayant une perception positive du secteur informel ont été également d'accord que l'Etat n'a pas de maîtrise et de contrôle sur ce secteur en cherchant, par exemple, à identifier toutes les activités informelles pour recouvrer ses droits, les organiser et les protéger par les textes ; ce que confirment maints auteurs (BIT, 2014 ; FMI, 2021 ; Ouedraogo, 2014 ; Shu Yu et Dana Vorisek, 2021 ; Yéo, 2019). Voilà pourquoi, 52.7% suggèrent à l'Etat Congolais de créer des emplois, d'enregistrer les opérateurs du secteur informel conformément à la réglementation fiscale et d'améliorer les salaires des employés du secteur formel afin de diminuer de moins en moins l'impact du secteur informel (absentéisme, retards, sous-emploi, faible productivité, etc.)

Conclusion

En définitive, dans ce travail, nous avons analysé la perception du travail informel des Fonctionnaires de l'Etat Congolais ainsi que ses effets sur leur survie et celle de la population. Pour résoudre le problème, les Fonctionnaires développent les activités extra-muros : les uns s'adonnent aux occupations de moindre prestige dont l'élevage et l'agriculture périurbains, et les autres investissent souvent une fraction de leur maigre salaire dans le commerce de petite taille, étant eux-mêmes gérants. Les fonctionnaires de l'Etat ont une perception favorable du secteur informel et ont confirmé leur attachement, précisant qu'il procure plus d'avantages, au regard de la conjoncture socio-économique qu'ils traversent (chômage, pas de création d'emplois), que le secteur formel. Le secteur informel est indépendant et génère des gains quotidiens, mais n'assure pas la sécurité de la vie; tout peut basculer à tout moment et connaître une faillite. Et pourtant, le principal défi pour le développement dans le monde est de sortir du secteur informel, ce qui permettrait la réalisation d'un travail décent (B.I.T, 2013). Les Fonctionnaires préfèrent travailler dans le secteur formel à cause de la sécurité et de la garantie de vie, quand bien même le secteur informel engendre la concurrence.

Les effets du secteur informel sur la survie des fonctionnaires et de la population sont tels que n'eût été ce secteur, ils ne seraient pas à mesure de nouer les deux bouts de mois, étant donné la modicité et la constance du salaire payé par le secteur formel. Les activités informelles permettent de desserrer la contrainte financière des ménages et de jouer le rôle d'équilibre économique pour la satisfaction des besoins.

Références bibliographiques

- B.I.T. (2014). *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*. Rapport V. Conférence Internationale du Travail, 103^e session. Genève
- Charmes, J. (1987). Le secteur informel, un concept contesté des modèles d'évolution inadaptés, une réalité inconnue. *Revue tiers monde*, 112, 45-89.
- Charmes, J. (1988). *La dynamique du secteur informel et son impact sur le marché du travail en ville*. Paris: Orstom.
- Choi, J.P., & Thum, M. (2005). Corruption and shadow economy. *International economic review*. 46, 54-60.
- Cogneau, D. Razafindrakoto, M. & Roubaud, F. (1994). Le secteur informel crée-t-il sa propre demande ? *Faits empiriques et modélisation macroéconomique*. Paris
- De hert, T., & Marysse, S. (1996). *L'économie informelle au Zaïre : survie et pauvreté dans la période de transmission*. Paris: L'Harmattan.

- Fields, G.S. (1975). Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job search activity in LDCs. *Journal of developpement economic*, 2(2), 82-100.
- F.M.I. (2021). *Travail informel dans le monde. Priorités pour une croissance inclusive*. Washington : FMI Publication service
- Kendel Lamia, B. (2013). *Le travail informel des femmes*. Mémoire de master en sociologie du travail non publié. Université Abderrahmane Mira Bejaia.
- Kibalonza Kabwende, B. (2005). *Le secteur informel et le relâchement de la contrainte budgétaire des ménages des fonctionnaires de l'Etat à Goma*. Mémoire de licence en Sciences Economiques non publié, Université de Goma. RDC.
- Lautier, B. (1994). *L'économie informelle dans le tiers monde*. Paris : La découverte.
- Maldonado, C., Pigeon, P., Ranguza, I. & Tueros, M. (1999). *Le secteur informel en Afrique face aux contraintes légales et institutionnelles*. Genève : Bureau International du Travail.
- Mingat, A. (2009). *Dynamique interne, efficacité externe et orientation scolaire dans les pays d'Afrique Subsaharienne : l'intérêt de l'approche comparative*. Actes du 32^e colloque international de l'association francophone d'éducation comparée. [Orientation et modélisation]. France: Dijon. Repéré à Arthurbcfv.ubfc.fr/search/notice/view/oal%253AHAL/%253Ahalshs-00399470VI
- O.I.T. (s.d). *Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement*. Repéré le 26/11/2022 à 22:48
- ONU. (2015). *Document de travail d'habitat III le secteur informel*. New York. Repéré le 26/11/2022 à 22: 55
- Ouedraogo Moumouni, F. (2015). *Les déterminants du secteur informel dans les pays en voie de développement : réglementation, corruption, procédures administratives et mode de financement*. Mémoire de Master non publié. Université de Sherbrooke. Canada.
- Roubaud, F. (2009). La production statistique sur le secteur informel en Afrique : quels enseignements et quelles perspectives. *Stateco n°104*. P 115-126
- Shu, Y. & Dana, V. (2021). *Cinq raisons de s'inquiéter sur le poids de l'économie informelle*
- Yéo Kototioloma, I. (2019). Moteurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire. Enjeux et perspectives économiques en Afrique Francophone. (Dakar, 4-6 Février). *Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal*. Montréal. Pp.721-734